

Le SCoT du Midi-Quercy :

les enjeux de l'Etat

Réunion du 20/03/2017



Direction départementale des territoires
de Tarn et Garonne

Sommaire

- Introduction
- Partie 1 : pour un SCoT partagé : les enjeux de la démarche
- Partie 2 : pour un territoire durable en Midi-Quercy : les enjeux de l'État
- Conclusion

INTRODUCTION

Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Partie 1

Pour un SCoT partagé en Midi- Quercy : les enjeux de la démarche

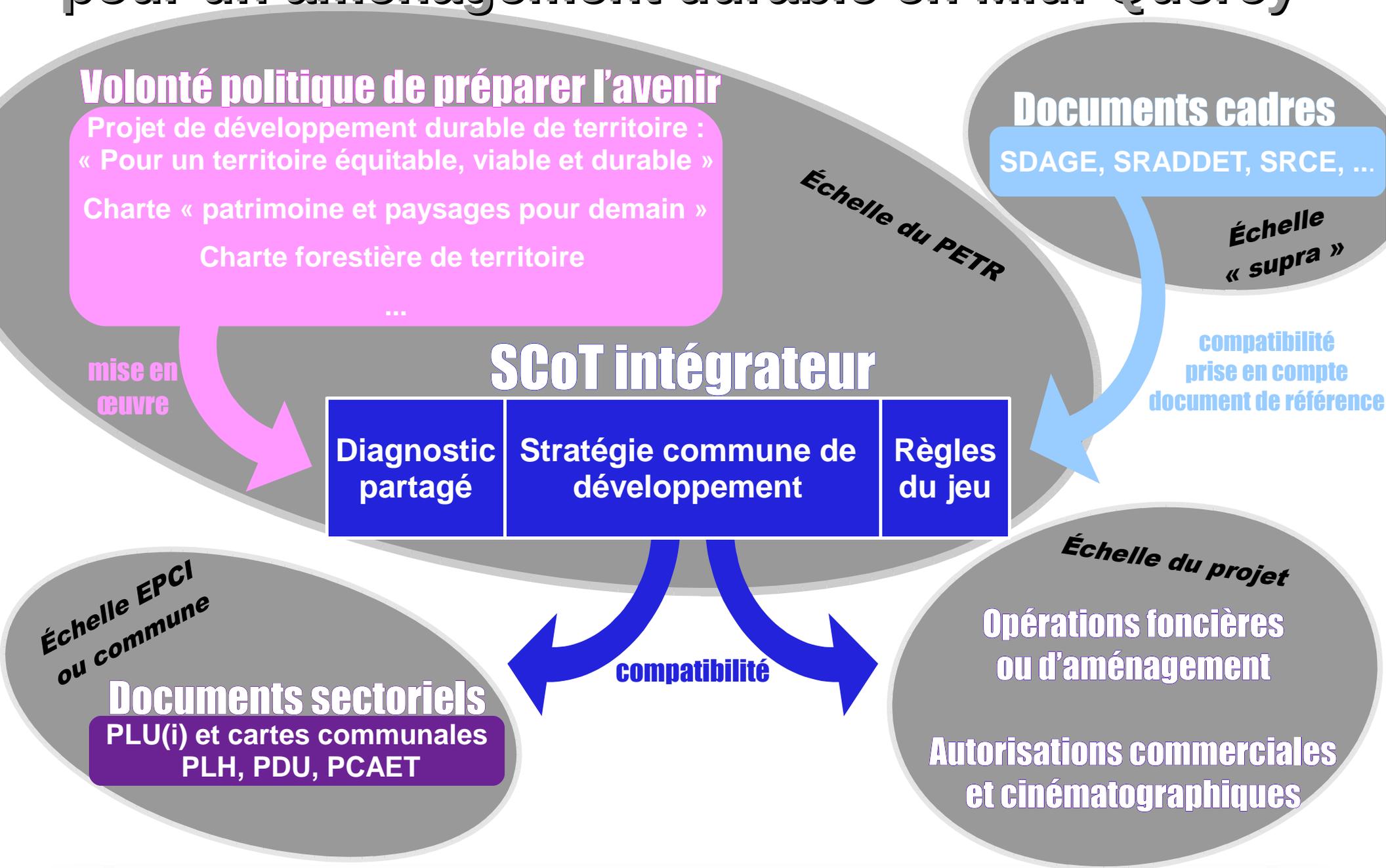
1-1 Qu'est-ce qu'un SCOT ?

- **Une ambition politique portée collectivement par les élus du territoire**
- **Une vision de l'avenir, un projet de territoire**
- **Un cadre de référence**
- **Un outil de planification stratégique**

Sur Pays-Midi-Quercy : on ne part pas de rien !

- **La volonté politique est manifeste : fort engagement des élus dans le PETR**
- **Le projet de territoire est déjà largement engagé**
- **Il s'agit à présent de le conforter, le compléter, le partager et le traduire dans un document cadre prescriptif**

1-1 Un projet stratégique partagé pour un aménagement durable en Midi-Quercy



1-2 Pourquoi élaborer un SCOT ?

Voir loin, voir large et anticiper

- **Mettre en cohérence des politiques sectorielles parfois contradictoires**
- **Renforcer l'équilibre territorial**
- **Vision prospective**

Renforcer la solidarité territoriale

- **Jouer les complémentarités plus que les concurrences**
- **Optimiser les moyens et les investissements des collectivités**
- **Fixer des règles du jeu communes et partagées**

S'affranchir de la règle d'urbanisation limitée

1-3 Penser différemment l'aménagement du territoire

Maîtriser l'étalement urbain et le mitage

- **Consommer moins d'espace**
- **Consommer mieux l'espace**

Relever les nouveaux défis

- **Transition écologique**
- **Transition énergétique**
- **Transition sociale**

Tout en préservant la dynamique et l'attractivité du territoire

- **Développement économique et création d'emplois**
- **Accueil de populations et offre de services et d'équipements**

1-4 Le SCOT Midi-Quercy, un projet à co-construire

Une co-construction entre les élus du territoire

- **Un projet collectif et partagé entre les différents échelons décisionnels**
- **Favoriser la co-construction par des dispositifs d'animation innovants**
- **Importance des modalités de pilotage du projet**

L'État : un partenaire privilégié

- **Un rôle de conseil et d'appui**
- **Un rôle de garant des politiques publiques et de la réglementation**

1-4 Le SCOT Midi-Quercy, un projet à co-construire

Associer les partenaires de l'aménagement du territoire

- **Les personnes publiques associées : autres collectivités, CAUE, CPIE, chambres consulaires**
- **Instaurer des échanges avec les territoires voisins**

Mobiliser les habitants et les forces vives du territoire

- **Mettre en place une véritable concertation avec les habitants**
- **Impliquer tous les acteurs du territoire : Conseil de Développement du PETR, tissu associatif, agriculteurs, entreprises, monde professionnel...**

1-5 L'État : un partenaire privilégié

Un rôle de conseil et de garant du respect de la loi

- **Instaurer un dialogue constructif sur les enjeux du territoire et la prise en compte des politiques publiques**
- **Alerter le plus en amont possible sur des obligations réglementaires ou des divergences éventuelles**
- **Apporter un appui méthodologique ou une expertise sur certains sujets spécifiques (biodiversité, assainissement, logement...)**

Une association tout au long de la procédure

- **Des phases clefs : le porter à connaissance, la note d'enjeux, les réunions PPA, l'avis formel du préfet sur le SCOT arrêté, le contrôle de légalité**
- **Un dialogue tout au long de la procédure qui ne doit pas se limiter à ces phases clés : réunions intermédiaires possibles à la demande de l'Etat ou du SCOT, échanges réguliers sur les documents en cours d'élaboration...**

1-6 La note d'enjeux

- **Un moment privilégié d'échanges entre l'État et les élus sur les enjeux du territoire**
- **Un document qui formalise en amont de la démarche les principaux enjeux du territoire au regard des politiques publiques portées par l'Etat**
- **Un point de vue qui pourra être enrichi et complété, voire ajusté, tout au long de la démarche...**
- **... en fonction des évolutions réglementaires, des éléments nouveaux de connaissance du territoire, des projets qui émergeront, des échanges avec les collectivités, etc..**

ÉCHANGES

Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Partie 2

Pour un territoire durable en Midi-Quercy : les enjeux de l'État

3 grands enjeux identifiés

1 - De fortes identités locales au service de l'attractivité du territoire

2 - Vers un aménagement territorial équilibré

3 - Un accompagnement des évolutions sociales et énergétiques



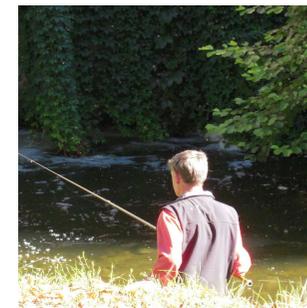
Un territoire attractif et contrasté ...



... à dominante rurale

Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Enjeu 1 : De fortes identités locales au service de l'attractivité du territoire



Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Enjeu 1 : De fortes identités locales au service de l'attractivité du territoire

CADRE DE VIE

- 50 **sites** inscrits ou classés, 80 **monuments historiques** et un **petit patrimoine rural** riche et diversifié
- des **paysages** contrastés et la **Charte Patrimoine et Paysages pour Demain**
- des réservoirs de **biodiversité**
- des secteurs soumis à une forte **pression foncière**



Valoriser les paysages locaux

- urbaniser dans le respect des identités locales
- valoriser des entités paysagères
- repérer et protéger les éléments identitaires bâtis ou non bâtis

Préserver les richesses environnementales

- mettre en place une trame verte et bleue participant à la conservation de la biodiversité et la valorisation des paysages
- préserver les zones d'expansion des crues et les zones humides
- protéger les habitats d'espèces à statut protégé

Enjeu 1 : De fortes identités locales au service de l'attractivité du territoire

DES « AGRICULTURES »

- 14 % des **emplois** du PETR,
- 50 % du territoire du PETR en **Surface Agricole Utile**,
- des cultures à **forte valeur ajoutée** et 49 communes concernées par une **IGP**,
- un **Projet Alimentaire de Territoire** en préfiguration,
- des circuits courts de proximité « **Produits en Midi-Quercy** ».



Valoriser l'agriculture, vecteur de l'identité du territoire

- identifier et préserver les secteurs de potentiel agricole, existants ou à reconquérir, garants d'une économie créatrice d'emplois en Midi-Quercy,
- pérenniser des espaces agricoles diversifiés,
- réduire la pression sur les milieux agricoles par un développement urbain adapté.

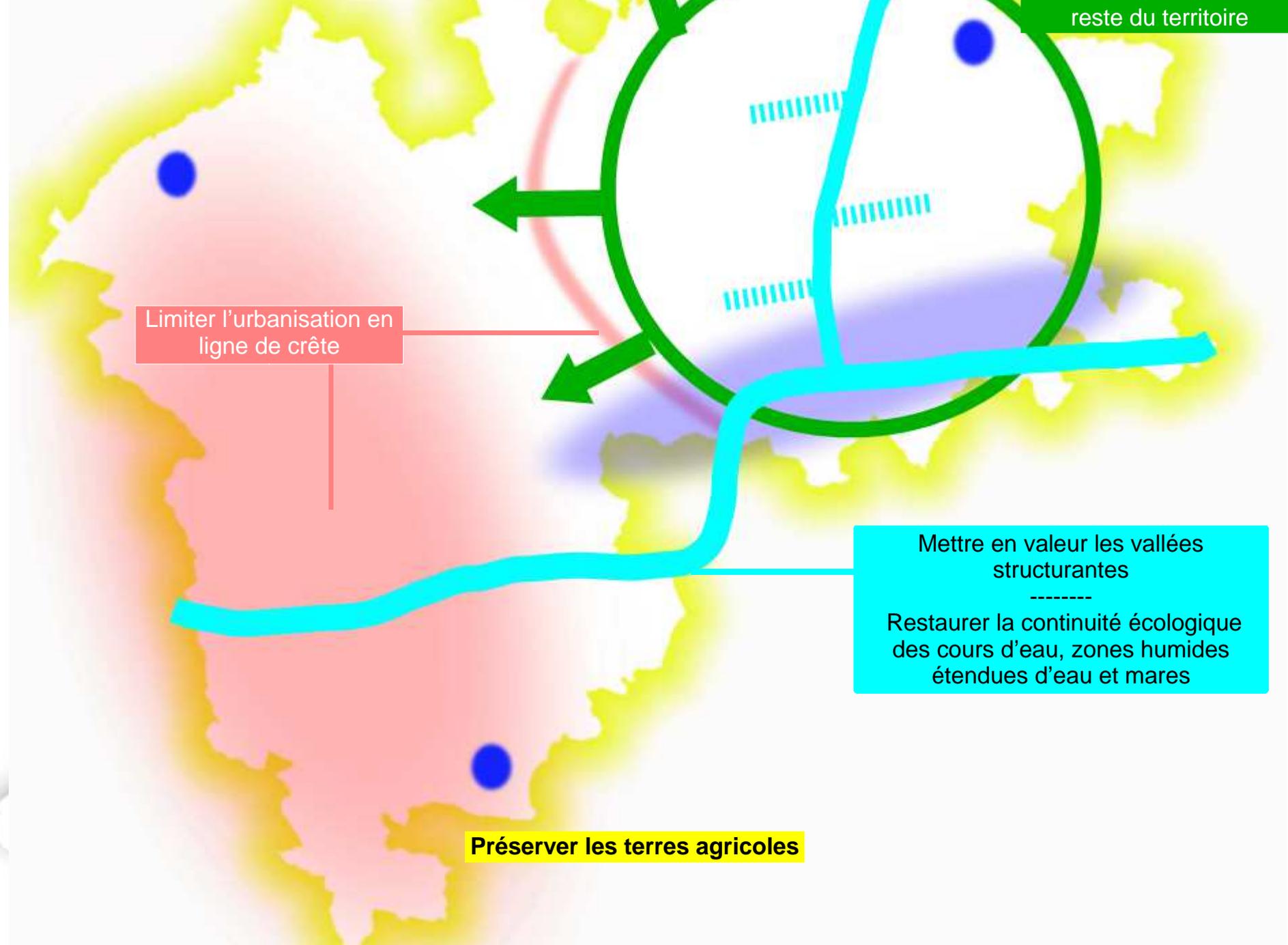
Poursuivre la promotion des « produits du terroir »

- profiter des potentiels agricoles locaux (produits diversifiés de qualité),
- poursuivre la démarche « Produits en Midi-Quercy »
- fédérer les initiatives locales de production et de valorisation des produits du territoire.

Enjeu 1 : De fortes identités locales au service de l'attractivité du territoire

DES « AGRICULTURES »

Les priorités territoriales



Enjeu 1 : De fortes identités locales au service de l'attractivité du territoire

DÉVELOPPEMENT LOCAL

- des activités touristiques de pleine nature variées et originales (baignade, canoë, pêche, chasse, escalade...)
- Pôle de Pleine nature **Gorges de l'Aveyron**



Faire rayonner l'image du « Midi-Quercy »

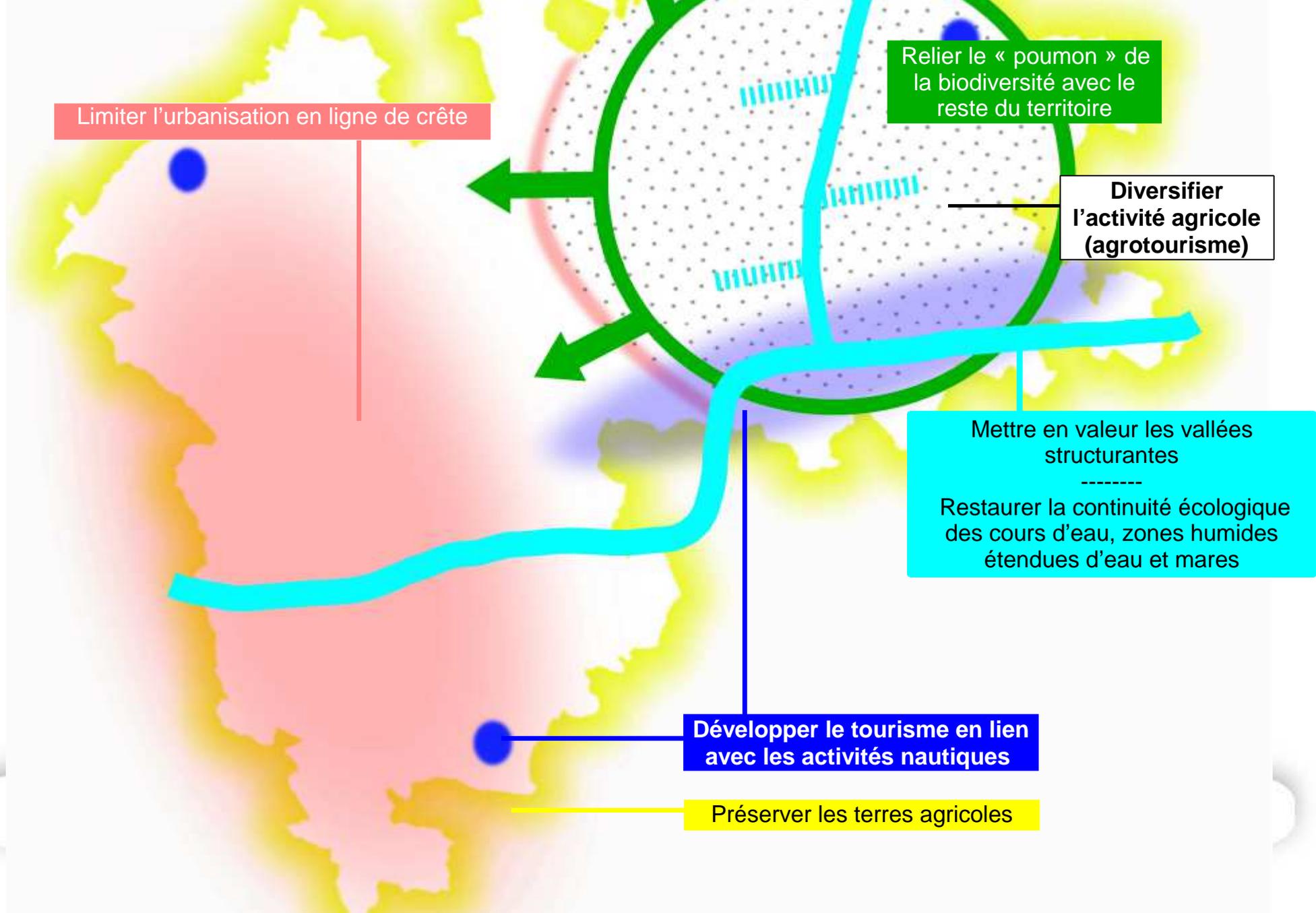
Valoriser et structurer des circuits touristiques

- mobiliser les richesses locales au service du tourisme
- développer l'agrotourisme permettant la diversification de l'activité agricole

Enjeu 1 : De fortes identités locales au service de l'attractivité du territoire

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les priorités territoriales



ÉCHANGES

Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Enjeu 2 : Vers un aménagement territorial équilibré



Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Enjeu 2 : Vers un aménagement territorial équilibré

STRUCTURATION DU TERRITOIRE

Caussade, un pôle urbain potentiellement fragile

14% de la population du PETR mais en faible croissance (0,6% par an)
25% des emplois du PETR mais en baisse (-4 % entre 2007 et 2012)

Nègrepelisse, un pôle en progression

11% de la population du PETR et une forte croissance (2,7 % par an)
14% des emplois du PETR en forte hausse (+23 % entre 2007 et 2012)

Des pôles secondaires structurants localement



Repérer les espaces à vocation non urbaine et les pérenniser

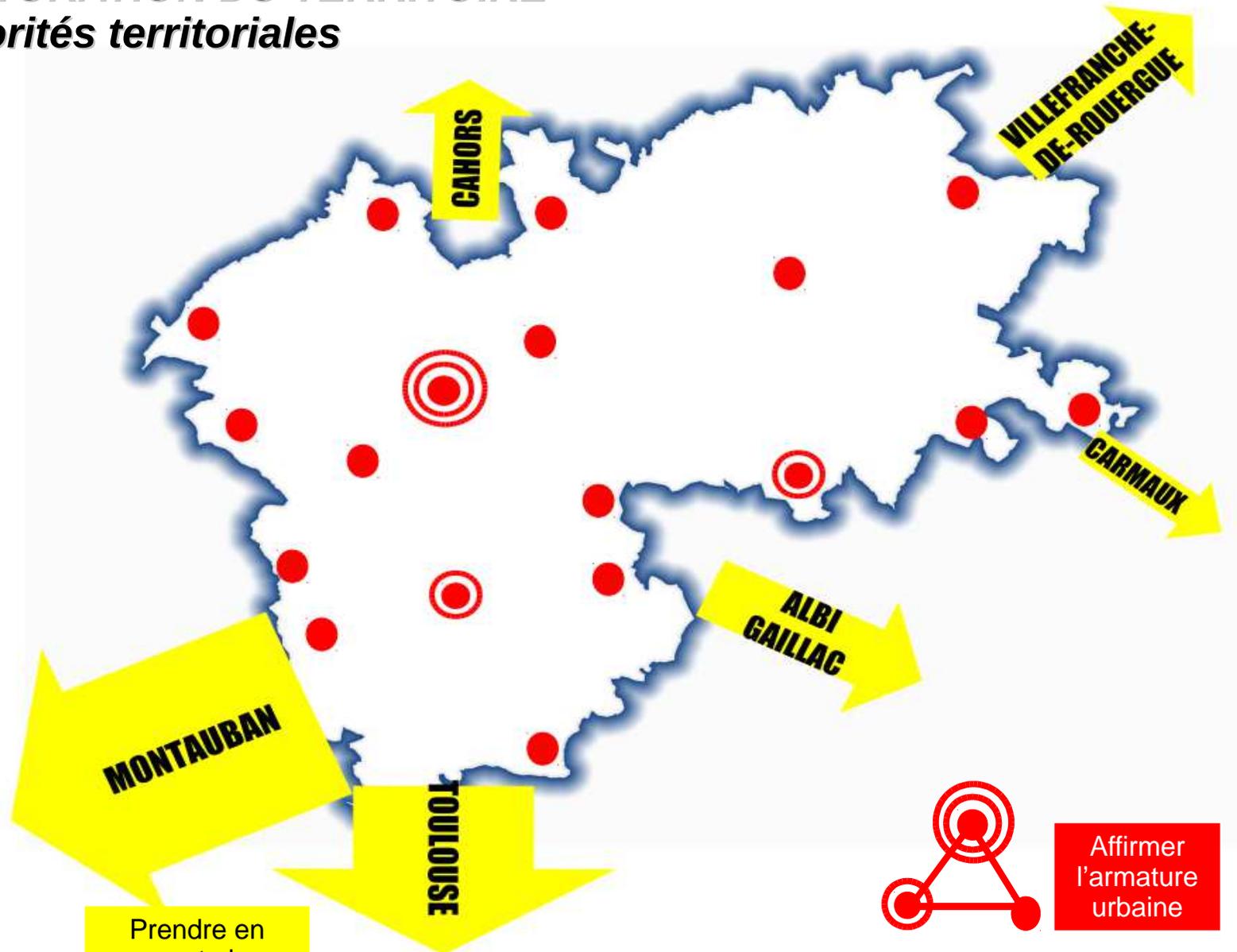
Définir et affirmer une armature urbaine en Midi-Quercy

- définir des niveaux de polarités et les mettre en inter-relation
- renforcer les **pôles structurants** du territoire
- maintenir les **pôles intermédiaires et de proximité** nécessaires à la vie locale
- entretenir des liens forts avec les pôles extérieurs

Enjeu 2 : Vers un aménagement territorial équilibré

STRUCTURATION DU TERRITOIRE

Les priorités territoriales



Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Enjeu 2 : Vers un aménagement territorial équilibré

POPULATION ET BESOINS FONCIERS

- une croissance démographique globale de 1,8 % entre 2007 et 2012 avec une forte dynamique sur **la couronne montalbanaise**
- une pression sur la **ressource en eau**
- des **services de santé** vulnérables



Anticiper et répartir l'accueil de population sur le territoire

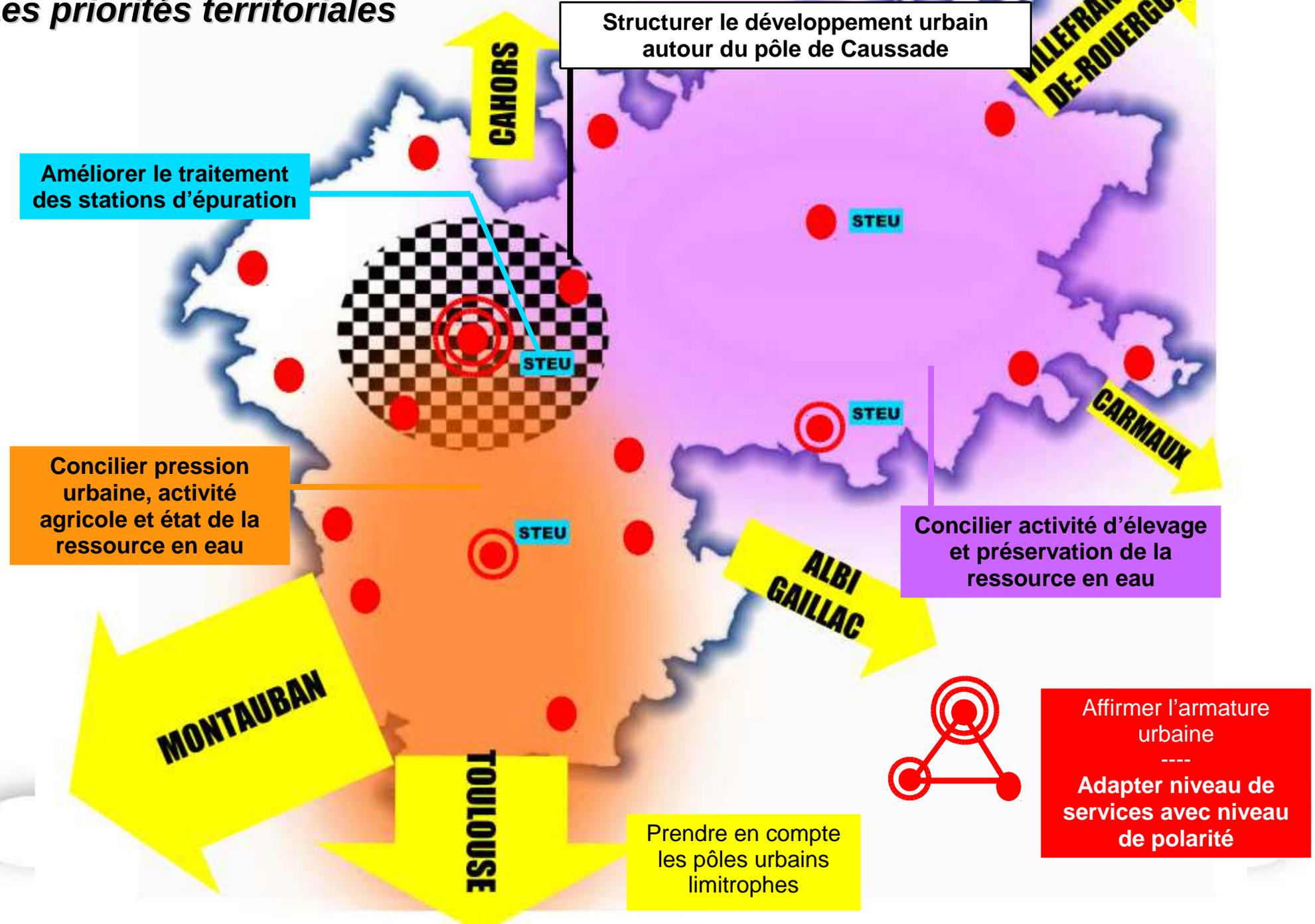
- en cohérence avec **l'attractivité** des sous-territoires et **l'armature urbaine**,
- en anticipant la convergence avec **services, équipements et emplois**,
- en portant une vigilance particulière sur la **ressource en eau**.

Dimensionner le besoin en foncier dans un souci de maîtrise de l'étalement urbain

Enjeu 2 : Vers un aménagement territorial équilibré

POPULATION ET BESOINS FONCIERS

Les priorités territoriales



Enjeu 2 : Vers un aménagement territorial équilibré

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

- secteurs de l'**économie résidentielle** et de l'**artisanat** en progression : + 13 % entre 2007 et 2012 des emplois du secteur résidentiel ; +10 % des emplois dans l'artisanat (18 % des emplois en CCQRGA),
- des **grandes entreprises** concentrées sur Caussade et Nègrepelisse (42 % des emplois du PETR) // nombreuses **petites entreprises** sur le reste du territoire (81 % des établissements)
- une **industrie** (14 % des emplois du PETR) fortement implantée en CCQC et potentiellement vulnérable (baisse de 12 % des emplois entre 2007 et 2012)



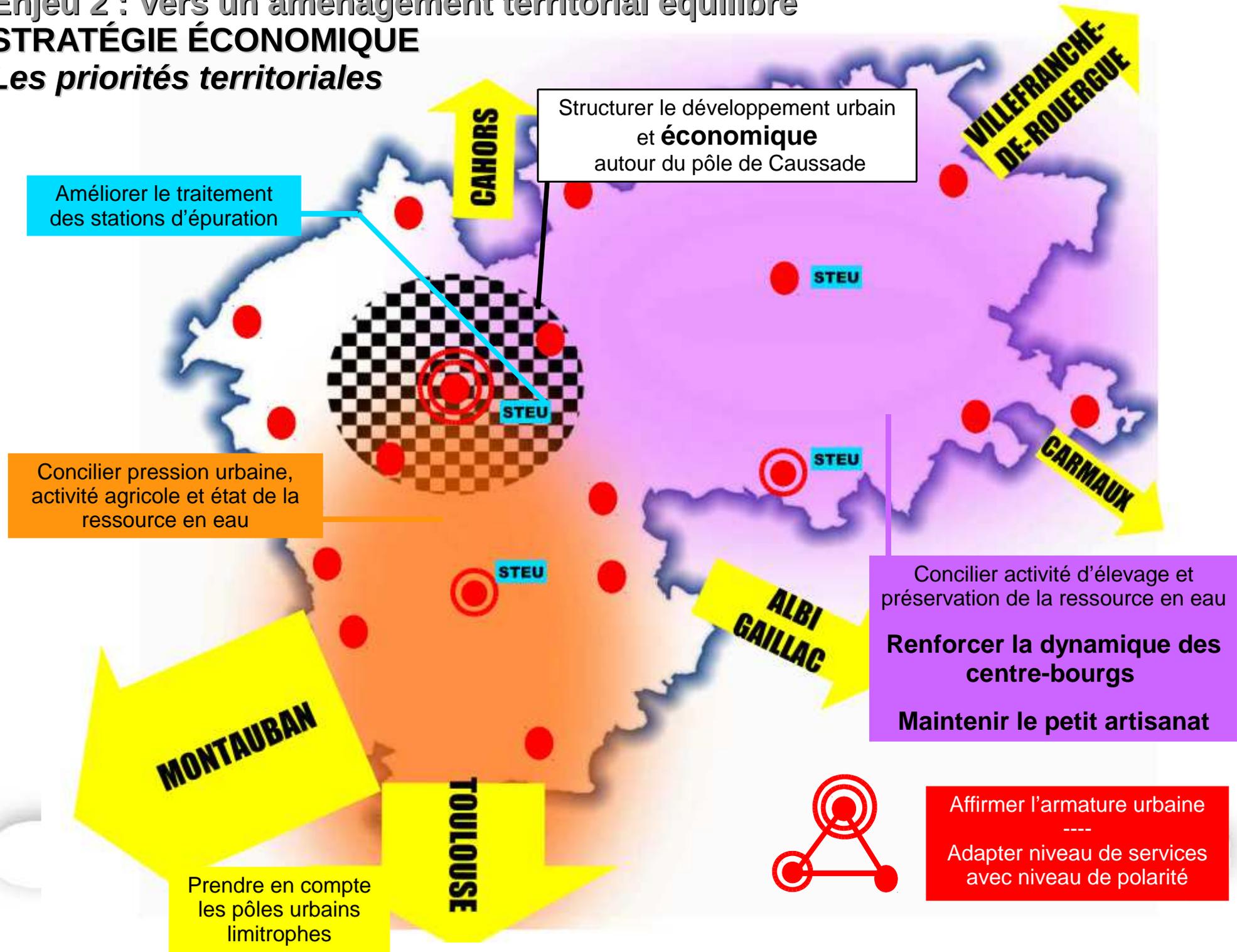
Construire une stratégie de développement économique :

- consolider le **pôle d'emplois de Caussade**
- renforcer les **zones d'activités « structurantes »** et limiter la création de **nouvelles zones**
- maintenir **petit artisanat local**
- renforcer la **dynamique commerciale** dans les centres bourgs
- intégrer l'**agriculture** au sein du développement économique local

Enjeu 2 : Vers un aménagement territorial équilibré

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Les priorités territoriales



ÉCHANGES

Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Enjeu 3 : Un accompagnement des évolutions sociales et énergétiques



Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Enjeu 3 : Un accompagnement des évolutions sociales et énergétiques

MIXITÉ ET COHÉSION SOCIALE

- une **population vieillissante** au Nord et des **jeunes ménages** au Sud
- des **revenus modestes** (taux des ménages non-imposables 53 % en CCQRGA)
- des **logements vacants** (16% des logements en CCQRGA)
- peu de **logements sociaux** (4 % des logements sur le PETR ; 2,6 % au sud de CCQVA)



Encourager la mixité sociale et favoriser les parcours résidentiels

- maintenir et accueillir les différentes composantes de la population par une **offre de services et de logements adaptée**
- revitaliser les **centres-bourgs** et **diversifier le parc de logements**, notamment par le développement du logement locatif

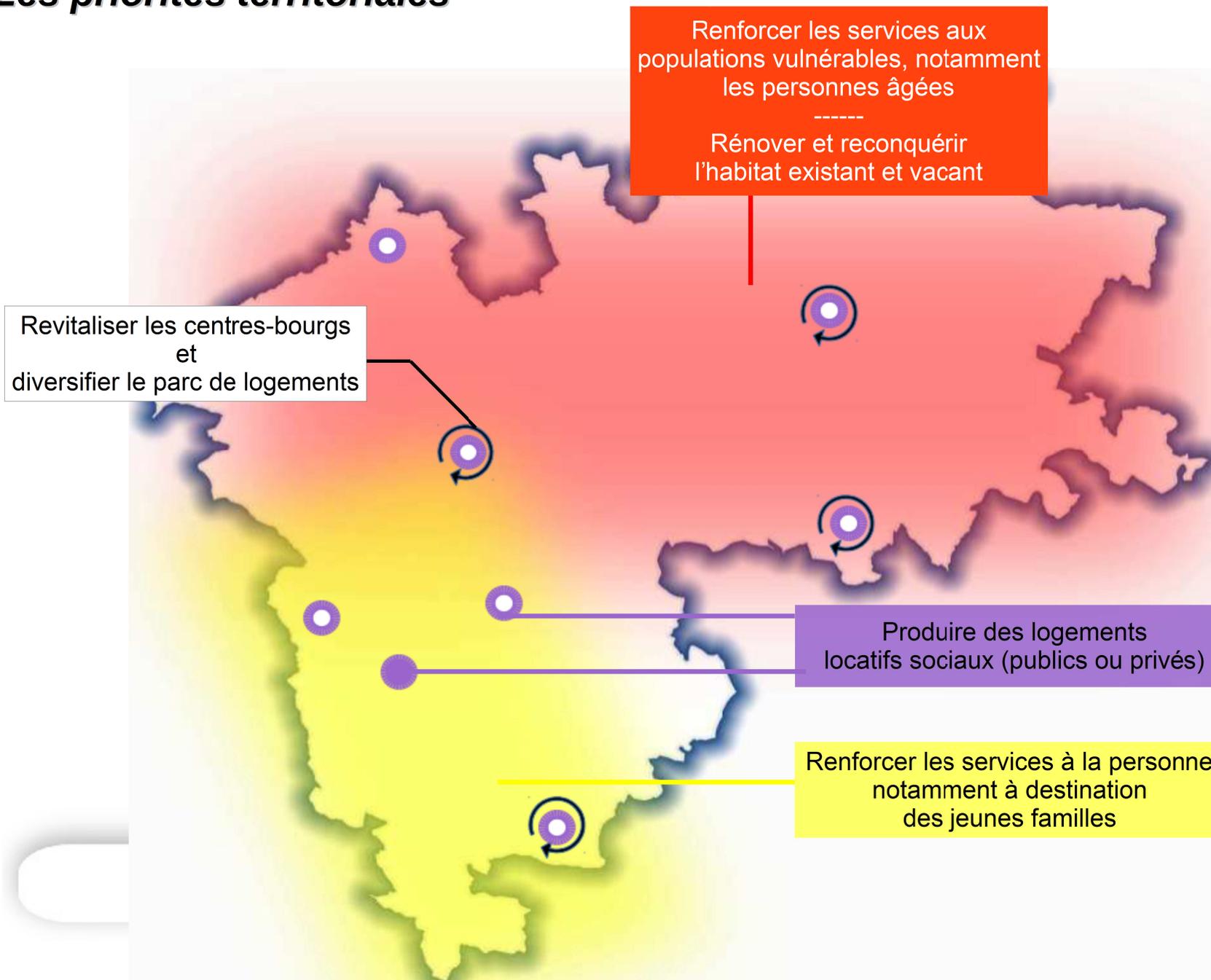
Renforcer la cohésion sociale et la solidarité sur le territoire

- impulser l'**animation** de la vie locale
- **fédérer** autour des caractéristiques locales

Enjeu 3 : Un accompagnement des évolutions sociales et énergétiques

MIXITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Les priorités territoriales



Enjeu 3 : Un accompagnement des évolutions sociales et énergétiques

DÉVELOPPEMENT URBAIN

- une majorité de **maisons individuelles** (90 % des logements)
- des **surfaces consommées** pour l'urbanisation importantes (près de 450 ha entre 2005 et 2013)
- des **logements anciens** susceptibles d'être **énergivores** (71 % des logements en CCQRGA datent d'avant 1975, 60 % en CCQC)
- 83 % des actifs du PETR se rendent à leur travail en voiture



Opter pour un mode de développement sobre et respectueux

- adopter un **mode d'urbanisation plus compact** (formes urbaines plus denses) et **sobre en énergie** (orientation du bâti, mitoyenneté,...)
- limiter la consommation énergétique liée aux **déplacements**
 - mobilité alternative et multimodale
 - aménagement numérique du territoire
 - proximité entre zones d'habitat et zones d'emplois et de services

Enjeu 3 : Un accompagnement des évolutions sociales et énergétiques

PRODUCTION ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 2 **postes sources** repérés (Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables)
- des **potentiels** : toitures bâtiments industriels, zones favorables à l'éolien, ouvrages hydro-électriques et unités de méthanisation
- la démarche **TEP-cv** (territoire à énergie positive pour la croissance verte)



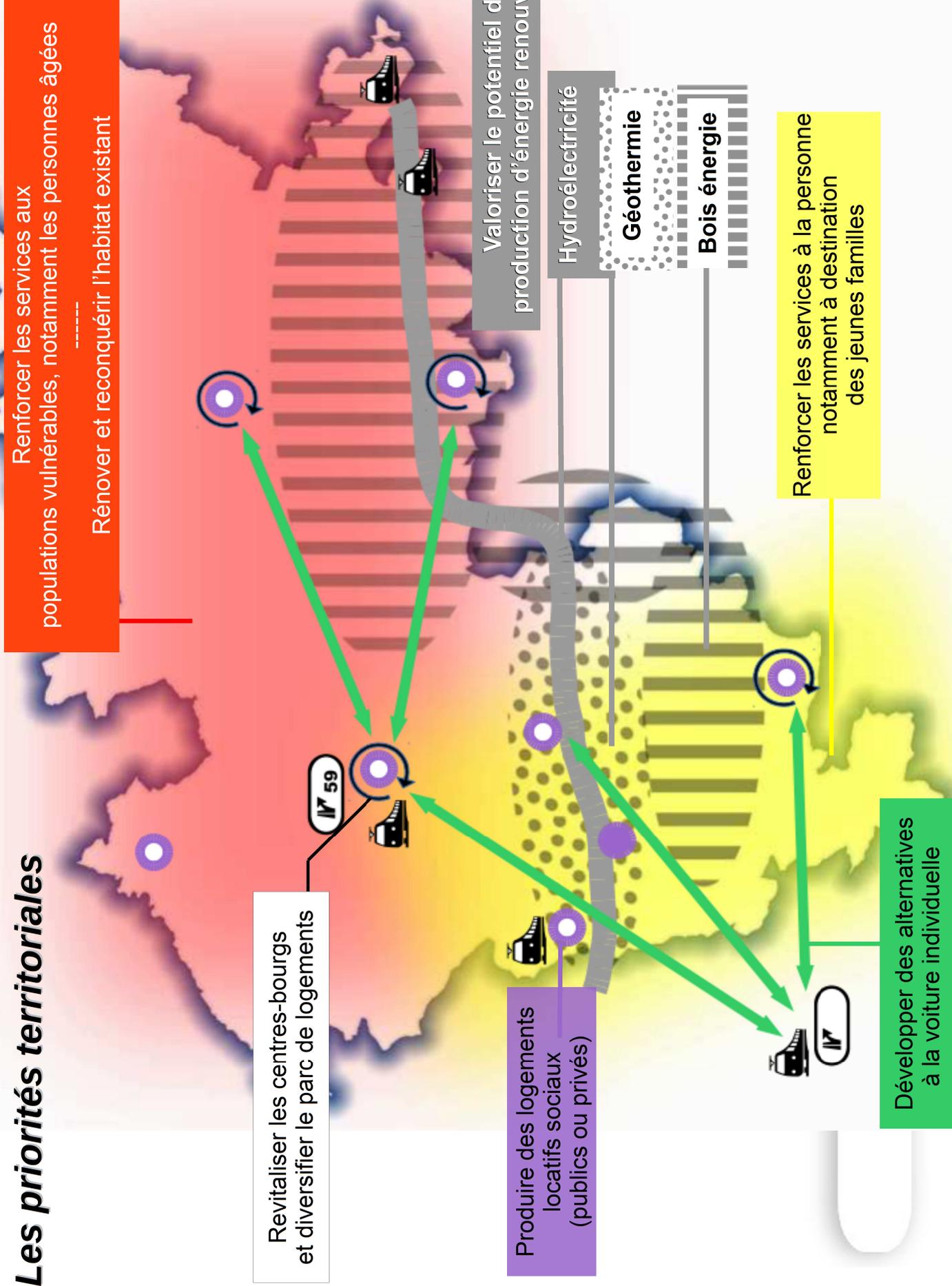
Valoriser le potentiel local pour produire de l'énergie

- définir et territorialiser des objectifs de production d'énergies renouvelables
- identifier les secteurs favorables aux implantations (photovoltaïque et éolienne)
- identifier les secteurs à enjeux environnementaux

Enjeu 3 : Un accompagnement des évolutions sociales et énergétiques

PRODUCTION ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les priorités territoriales



ÉCHANGES

Direction départementale des territoires de Tarn et Garonne

Conclusion

- Prochains rendez-vous :
 - Approfondissement des enjeux de l'État par un travail sur les leviers d'action à mobiliser dans le SCOT (automne),
 - Contribution à l'élaboration du SCOT : conseil et association tout au long de la procédure.

**Merci de votre
attention**